

# Projet éolien de Moréac.

## « Avis défavorable » de l'enquête publique

Après un mois d'enquête publique, le commissaire enquêteur a émis un avis défavorable au projet éolien de Kervellin, à Moréac (Morbihan). Les riverains et opposants attendent désormais l'avis du Préfet pour un abandon définitif du projet.



Riverains, élus, associations de défense des paysages... Les oppositions au projet éolien de Moréac se sont multipliées ces dernières années. | OUEST-FRANCEAfficher le diaporama

Sans surprise, le commissaire enquêteur vient de donner un avis défavorable au projet éolien de Kervellin, à Moréac, dans son rapport remis lundi 30 mars 2020 autorités, après un mois d'enquête publique.

« Atteinte manifeste au paysage » [Pour rappel, le projet prévoyait l'installation de deux éoliennes de 180 m de haut, de part et d'autre de la D17, entre Porh Legal et Naizin, sur la commune de Moréac, au sud de Pontivy.](#)

Un parc éolien aux « **lourds inconvénients** » qui porte « **une atteinte manifeste au paysage** » et présente « **des risques de nuisances sonores et lumineuses susceptibles d'altérer la qualité de vie des habitants** », rapporte le commissaire enquêteur Dominique Berjot, qui estime au final « **que les inconvénients du projet excèdent très largement ses avantages** ».

### Le dernier mot au Préfet

Une nouvelle satisfaction pour les riverains et opposants au projet, réunis depuis 2012 au sein de l'association Vent de Panique 56. Ils attendent désormais « **le dernier mot** » du Préfet, qui doit valider l'abandon définitif du projet éolien

<https://www.ouest-france.fr/bretagne/moreac-56500/projet-eolien-de-moreac-un-avis-defavorable-apres-l-enquete-public-6800220>

[Ouest-France](#)Hugo HUAUMÉ.Publié le 04/04/2020 à 14h00